

## A retenir

<b>Mildiou</b>	<b>La maladie progresse. Le niveau de risque augmente</b>
<b>Oïdium</b>	<b>Période de forte sensibilité</b>
<b>Flavescence dorée</b>	<b>Date du 1<sup>er</sup> traitement obligatoire du 28 mai au 12 juin</b>

## PLUVIOMETRIE

### Vignoble régional

#### Tableau des hauteurs de pluies du 14 au 21 mai

		14-mal	15-mal	16-mal	17-mal	18-mal	19-mal	20-mal	21-mal
Pyrénées-Orientales	<b>ESTAGEL</b>	0,9	0	0	0	0,3	0	3,2	0
	<b>LAROQUE DES ALBERES</b>	0,6	0,4	0	0	0	3,4	0	0
	<b>PIA</b>	1,4	0	0	0	0	0,2	0	0,1
Aude	<b>ALAIGNE</b>	9,4	1,2	0,2	0	1,6	0	0	0
	<b>LEZIGNAN</b>	3,2	0	0	0	1	0	0	0
	<b>NARBONNE</b>	3,6	0	0	0	0	0	0	0
Hérault	<b>POUZOLLES</b>	2	0	0	0	1,3	12,2	0	0
	<b>PUISSERGUIER</b>	0,5	0	0	0	0,1	5,5	0	0
	<b>VALFLAUNES</b>	4,9	0	0	0	0,3	0,2	0,1	0
Gard	<b>CHUSCLAN</b>	4,1	0	0	0	0	0	0,5	7,2
	<b>SAINT GILLES</b>	4,8	0	4,2	0	0	3,1	0	0
	<b>VILLEVIEILLE</b>	3,8	0	1	0	0	1,8	0,6	0



#### Directeur de publication

Denis Carretier  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
Occitanie  
BP 22107  
31321 Castanet Tolosan  
05.61.75.26.00

#### Comité de validation :

Nadine Bals, Laure Bérard-  
Delay, Fabrice Guillois,  
Emilie Teyssoit,  
Laure Lagarrigue, Christel  
Chevrier

#### Crédit photos :

Groupe Chambre, Groupe  
Guide des Vignobles Rhône  
-Méditerranée

# STADES PHENOLOGIQUES

## Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient essentiellement de « huit - neuf feuilles » (stade 16 ou BBCH 56) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « pleine floraison » (stade I ou 23 ou BBCH 65) pour les cépages et/ou les situations précoces.

Les stades phénologiques les plus rencontrés varient de « boutons floraux séparés » (stade H, 17 ou BBCH 57) à « tout début de la floraison, chute des premiers capuchons floraux » (stade 19 ou BBCH 61).



Floraison  
(stade I ou 23 ou BBCH 65)

# MILDIU

## Vignoble régional

De nouveaux symptômes découverts.

### Aude

Suite aux précipitations enregistrées entre le 10 et 14/05, de nouveaux foyers primaires ont été découverts en toutes zones du département. Sur les zones précédemment touchées, des contaminations secondaires (repiquages) ont également été observées sur feuilles mais aussi sur inflorescences.

Selon les données issues de la modélisation arrêtée au 21/05 (modèle Potentiel Système), les pluies orageuses des 2 dernières semaines ont fait passer le niveau de risque de fort à très fort sur tout le département à l'exception de l'ouest Audois où le niveau de risque reste plus modéré. Ces prochains jours, une diminution du risque se produira sur l'ensemble du département avec pour la majorité un niveau de risque faible avec néanmoins toujours quelques secteurs à risque fort. Le modèle signale qu'en cas de prévisions plus dégradées que prévu, le risque deviendrait très fort pour l'ensemble du territoire.

Globalement, le modèle n'enregistre pas de contaminations supplémentaires depuis celles du 14 mai, sauf sur les secteurs du Cabardès, du Limouxin et des Hautes-Corbières où d'autres contaminations ont eu lieu avec les pluies orageuses du 18 ou 20 mai. Sur les 8 prochains jours toute pluie supérieure à 3 mm dans les secteurs de risque très fort ou fort est susceptible de générer de nouvelles contaminations. En zone de risque faible, un cumul de pluie de 10 mm sur la semaine engendrera des contaminations.



## Gard

Depuis la semaine dernière, le nombre de parcelles avec des symptômes est en nette augmentation dans l'ensemble du département :

- La fréquence des parcelles touchées est plus importante dans la partie sud que dans la partie plus au nord du département : la zone des Costières, de la plaine littorale et des sables ainsi que certains secteurs de la basse vallée du Rhône, présentent le pourcentage le plus important de parcelles touchées.
- L'intensité des symptômes varie de quelques taches dans la parcelle à plusieurs centaines. Certaines taches paraissent plus âgées que d'autres et peuvent représenter des foyers primaires qui ont pu générer des contaminations secondaires (repiquages de la pluie du 29 et 30 avril par les pluies du 13 et 14 mai). Des repiquages sur inflorescences sont également observés.
- Les parcelles à historique mildiou sont plus fréquemment atteintes : zones en bas-fond, plus humides, cépages plus sensibles...

Si les symptômes issus des pluies des 29 et 30 avril sont tous sortis, ceux de l'épisode orageux du 5 au 9 mai ne le sont peut-être pas encore. A cela il faut ajouter les attaques en incubation de la période orageuse qui dure depuis vendredi 18 mai. La sortie des symptômes est loin d'être terminée avec de probables scénarios de formation de nouveaux foyers primaires et de repiquage en cycles secondaires.

D'après la modélisation Potentiel système arrêtée au 21/05, les pluies orageuses des 2 dernières semaines ont fait passer le niveau de risque à fort et très fort sur tout le département à l'exception des Costières Est et Vallée du Rhône Sud, où le niveau de risque potentiel reste faible à modéré. Le modèle a enregistré des contaminations supplémentaires sur les pluies du 18 au 20 mai sur l'ensemble du département, plus ou moins importantes selon les secteurs. Les secteurs Nîmois et autour d'Uzès sont les plus touchés par ces pluies.

## Hérault

De nouveaux symptômes (repiquages et foyers primaires) sont observés sur feuilles dans toutes les unités agroclimatiques. Le nombre de parcelles concernées est en forte augmentation. Dans les parcelles où la maladie était déjà présente, le nombre de symptômes peut avoir fortement progressé.

Des repiquages sur inflorescences sont observés dans l'ensemble des unités agroclimatiques. Ils peuvent être en nombre important, notamment dans les unités agroclimatiques du Minervois, du Biterrois, de la Vallée de l'Orb Lodévois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais et le Nord Montpelliérais.

La maladie entre dans sa phase épidémique.

D'après la modélisation arrêtée au 20 mai :

- MILSTOP : les conditions météorologiques enregistrées entre le 14 et le 20 mai engendrent des contaminations primaires et secondaires sur la quasi-totalité des stations héraultaises avec des niveaux de risque faible à fort. Les sorties de symptômes des contaminations primaires sont attendues à partir du 27 mai. Les sorties de symptômes des contaminations secondaires sont attendues à partir du 28 mai.

L'indice de risque mildiou est en augmentation moyenne sur toutes les stations.

Données issues de la modélisation Potentiel système arrêtées au 21/05 :

- Les pluies orageuses des 2 dernières semaines ont fait passer le niveau de risque à très fort sur tout le département à l'exception de la Basse vallée de l'Hérault (de Clermont-l'Hérault à Agde) où le niveau de risque potentiel reste fort. Le modèle a enregistré des contaminations supplémentaires sur les pluies du 18 au 20 mai sur l'ouest du département autour du Biterrois et moyenne vallée de l'Hérault, dans la vallée de l'Orb et le Lodévois, ainsi que sur l'est Montpelliérais proche du Gard. Suite à ces pluies, chaque nouvelle pluie (même de faible intensité) entraîne de nouvelles contaminations. Le risque est en augmentation et passe en risque fort à 8 jours sur quasiment toute la région.

## Pyrénées – Orientales

Les foyers continuent leurs apparitions suite aux pluies des 5-7 mai dans les secteurs où il est déjà présent et dans d'autres parcelles des communes de Bompas, Espira de l'Agly, Fourques.

Les orages répétés et très disparates de par leur intensité et répartition géographique, sont sources, avec des températures favorables actuellement, de contaminations potentielles répétées et importantes dans les zones où la maladie est présente.

Pour les autres secteurs, le modèle (Potentiel Système) arrêté au 21/05 fait apparaître un risque très fort sur tout le département. Chaque épisode orageux à plus de 3 mm augmente considérablement le risque de développement de la maladie.

### Mesures prophylactiques

- Eliminer les pampres, ébourgeonnez les plantiers,
- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limitez au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol (préservez les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les 1ers traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

## Evaluation du risque

**Le risque passe de fort à très fort sur tout le Languedoc Roussillon.**

**Observer activement tout symptôme, consulter la météo et rester vigilant à l'annonce d'une nouvelle pluie.**

# OIDIUM

## Aude

Des drapeaux sont toujours observés sur Carignan en toutes zones du département. La fréquence des parcelles présentant des repiquages issus sur ces drapeaux est en nette augmentation. Des symptômes de contamination primaire (issue de cleïstothèces) sont observés sur cépages sensible (Chardonnay, Pinot...).

## Gard

La maladie est encore peu présente dans le vignoble, même si quelques nouvelles taches issues de la forme sexuée (cléïstothèces) sont observées dans des parcelles sensibles (Roussanne, Chardonnay...).

## Hérault

Par unité agroclimatique, le stade dominant observé sur le cépage Carignan, est le suivant :

- « boutons floraux séparés » (stade H ou 17 ou BBCH 57) dans le Minervois, la Vallée de l'Orb-Lodévois et Nord Montpelliérais ;
- « onze – douze feuilles » (stade 18) dans les Hauts Coteaux, le Biterrois, la Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais ;
- « tout début de floraison, chute des premiers capuchons floraux » (stade 19 ou BBCH 61) dans la Basse Vallée de l'Hérault.



De nouveaux repiquages sont notés :

- dans les parcelles à drapeaux (Carignan) dans le Minervois, les Hauts Coteaux, Biterrois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et le Nord Montpelliérais,
- sur cépages sensibles dans le Minervois, les Hauts Coteaux, le Biterrois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

Les 1<sup>ères</sup> taches sur parcelles non sensibles (foyers primaires) sont observées dans le Minervois et la Moyenne Vallée de l'Hérault.

Les 1<sup>ers</sup> repiquages sur inflorescences sont observés dans le Minervois, les Hauts Coteaux, le Biterrois, la Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais.

L'évolution de la maladie est parfois importante avec de nombreux symptômes observés dans quelques parcelles.

### **Pyrénées-Orientales**

Les symptômes sur feuilles sont présents sur tous cépages. La fréquence et l'intensité d'attaque continuent leur progression.

#### **Evaluation du risque**

**On est dans la période de forte sensibilité de la vigne pour les parcelles les plus avancées, stade « onze – douze feuilles » (stade 18). La fréquence et l'intensité de la maladie est en augmentation.**

## **TORDEUSES DE LA GRAPPE**

### **Eudémis**

#### **Vignoble régional**

Le vol de 1<sup>ère</sup> génération se termine ou est terminé selon les différentes zones.

#### **Aude**

Des pontes sont toutefois détectées en toutes zones du département.

Les 1<sup>ers</sup> glomérules sont observés en zones précoce (Narbonnais, Littorale, Corbières et Minervois précoce). Sur ces mêmes zones des larves L2 et L3 sont observées.

#### **Gard**

Les derniers saumurages réalisés à ce jour n'ont montré aucun dépassement du seuil de 8 larves pour 10 inflorescences. D'ailleurs, très peu de glomérules sont observés dans les inflorescences.

#### **Hérault**

Dans les saumurages réalisés ce début de semaine, on relève jusqu'à 55 % de larves (majoritairement de stade L1 à L3). On observe les 1<sup>ères</sup> larves au stade L4.

On observe jusqu'à 20 % de glomérules en zone précoce.

### **Pyrénées-Orientales**

Les glomérules sont observés dans de nombreux secteurs mais leur nombre reste faible à moyen pour le moment.

#### **Evaluation du risque**

Risque faible à moyen. Poursuivre le suivi des pièges et les saumurages en toute zone.

## Eulia

### Aude, Gard et Hérault

Le vol de 1<sup>ère</sup> génération est globalement terminé. Aucun dégât notable n'est observé.

**Evaluation du risque** Il reste faible.

## *Cryptoblabès gnidiella*

### Aude

De nouvelles mais rares prises sont observées en tous secteurs.

### Gard

De rares captures sont encore observées dans la plaine littorale.

### Pyrénées-Orientales

Des papillons ont été observés dans le secteur du Cru Banyuls.

**Evaluation du risque** Le risque est très faible.

## BLACK ROT

### Aude

A ce jour pas de nouveau symptôme observé sur le département.

### Gard

Dans de très rares cas, de nombreux symptômes sur feuilles sont observés ce début de semaine suite à l'épisode pluvieux du 29 et 30 avril. Dans ces parcelles-là, des symptômes d'attaque sur inflorescences pourront apparaître dans quelques jours (incubation plus longue). Globalement, la situation dans le département n'est à ce jour pas inquiétante.



Les différents épisodes pluvieux du 5 au 9, 13 au 14 et 19 au 22 mai peuvent également avoir engendré de nouvelles contaminations ou des repiquages lorsque des taches fructifères étaient présentes (pynides). La sortie des symptômes correspondant à ces dernières pluies est attendue à partir du 26 mai pour le premier de ces épisodes pluvieux.

→ Recherchez l'apparition des taches sur feuilles dans les parcelles sensibles.

### Hérault

Quelques nouveaux symptômes sont observés :

- dans des parcelles où la maladie était présente en 2017 et/ou 2016 mais bien contrôlée, - sur feuilles dans les Hauts Coteaux, le Biterrois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et Nord Montpelliérais,
- dans des parcelles où la maladie était présente en 2017 et/ou 2016 avec perte de récolte, sur feuilles dans les Hauts Coteaux et le Nord Montpelliérais.

Ces symptômes se caractérisent par une à plusieurs taches, souvent fructifiées. Cette semaine, on note peu d'évolution.

## Pyrénées-Orientales

Les secteurs et communes où le Black rot est identifié avec des taches sur feuilles et quelques impacts sur rameaux et inflorescences sont :

- Albères/Vallespir : Le Boulou, Montesquieu des Albères, Sorède ;
- Cru Banyuls : Collioure ;
- Aspres Premiers Coteaux : Camélas, Fourques, Montauriol, Terrats, Tresserre ;
- Littoral : Cabestany, Canet en Roussillon ;
- Rivesaltais : Rivesaltes, Saint Estève ;
- Conflent : Rodés ;
- Ribéral : Pézilla la rivière.

Avec la pousse active les taches sur feuilles sont un peu moins visibles. Cette maladie est en constante progression sur ces secteurs depuis 3 ans.

### Evaluation du risque

Les conditions climatiques sont toujours favorables au développement de la maladie.

Les épisodes pluvieux successifs des 29 et 30 avril, du 5 au 9 mai, des 12-13 mai et du 17 au 20 mai peuvent avoir engendré de nouvelles contaminations ou des repiquages lorsque des taches fructifères étaient présentes (pynoides). La sortie des symptômes est en cours.

Il convient de surveiller particulièrement les parcelles à risque fort, avec perte de récolte en 2017 et/ou 2016, ainsi que celles où la maladie était présente en 2017 et /ou 2016, mais bien contrôlée.

## POURRITURE GRISE

### Aude

Des symptômes sur feuilles sont observés sur l'ouest du département (Limouxin, Malepère, Carcassonnais). Ces symptômes peuvent ponctuellement être observés sur plus de 1 ceps sur 5.



### Hérault

Quelques symptômes sont visibles sur feuilles dans la Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et le Nord Montpelliérais. A ce stade de symptôme sur feuilles, le risque reste faible.

### Evaluation du risque

A ce stade de symptôme sur feuilles, le risque reste faible.

## CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE



Cicadelle *Scaphoideus titanus* de stade L1

## Vignoble régional

**Dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée, la date du 1<sup>er</sup> traitement obligatoire est fixée dans la période du 28 mai au 12 juin.**

### Aude

Des larves de stade L1 et L2 ont été observées au vignoble.

### Gard

Des cicadelles de *Scaphoideus titanus* (stade L1, L2 notamment et L3) sont toujours observées dans le vignoble.

Les niveaux de population peuvent atteindre ponctuellement 35 larves pour 100 feuilles.

### Hérault

Quelques larves (L1) de cicadelles vectrices de la flavescence dorée sont observées dans la Vallée de l'Orb-Lodévois et le Montpelliérais.

### Pyrénées-Orientales

Des larves de stade L1 sont observées dans le vignoble départemental. Dans certaines parcelles leur nombre peut être important.

## CICADELLE VERTE

### Pyrénées-Orientales

Des larves sont observées mais leur nombre reste très faible. Le seuil est loin d'être atteint.

#### Evaluation du risque

Le seuil de nuisibilité est de 200 larves pour 100 feuilles observées.

## ERINOSE

### Vignoble régional

La fréquence de détection est en nette augmentation.

### Aude

La fréquence de détection et l'intensité des symptômes demeurent en nette augmentation. A l'exception de certaines jeunes vignes (plantier) les dégâts ne sont pas préjudiciables.

### Gard

Des symptômes de faible intensité sont observés en tout secteur du département.

### Hérault

La présence des symptômes est observée essentiellement sur cépages sensibles. Leur fréquence peut être régulière mais souvent de faible intensité.

### Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles sont facilement visibles sur cépages Muscats, Grenache et Macabeu... Les symptômes se diluent un peu avec la pousse active de la vigne.

#### Evaluation du risque

Le risque est faible.



Depuis 2 ans, une recrudescence des symptômes est observée sur cépages sensibles notamment.

La surveillance des symptômes doit être réalisée dans ces parcelles ayant subi de fortes attaques lors des campagnes précédentes.

La surveillance des symptômes doit être réalisée dans ces parcelles ayant subi de fortes attaques lors des campagnes précédentes.

## EUTYPIOSE

La présence de symptômes est visible sur certaines parcelles.

### Mesures alternatives

Repérer et marquer les souches malades pour un recépage en hiver. Il est envisageable de réaliser un recépage en vert.

## RAVAGEURS SECONDAIRES

### Escargots

#### Vignoble régional

Ils sont toujours observés dans quelques parcelles. Les dégâts sont rarement préjudiciables jusqu'à présent.

#### Evaluation du risque

Le risque existe dans les parcelles tardives.



### Cigariers

#### Aude

Des adultes de cigarier sont toujours observées en Malepère. Les symptômes « cigares » sont également observés et sont restent en nette progression. Les niveaux de dégâts demeure toutefois acceptable à ce jours (<1 « cigares » pour souches).

#### Gard

Des dégâts de cigariers sont observés très ponctuellement.

#### Hérault

Des observations sont faites au vignoble localement. Les dégâts sont spectaculaires mais restent peu préjudiciables.

#### Evaluation du risque

L'estimation du risque reste faible



## Malacosomes du Portugal

### Hérault

Des observations sont faites au vignoble localement. Les dégâts sont peu préjudiciables.

#### Evaluation du risque

L'estimation du risque reste faible.

## *Xylena obsoleta*

### Aude

Des chenilles de *Xylena obsoleta* sont observées ponctuellement sur l'Ouest du département (Malepère-Razès). Malgré la voracité de ce ravageur, les niveaux de dégât restent faibles

#### Evaluation du risque

L'estimation du risque reste faible.

## ACCIDENTS CLIMATIQUES

### Grêle

#### Hérault

Des épisodes de grêle sont signalés le 19 mai à Lespignan, Sérignan et Vendres, le 22 mai à Galian, Mèze (inflorescences tombées et des feuilles lacérées), Alignan du Vent, Neffiès et Roujan.

## **Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, ADVAH, Cave d'Ouveillan, Dubreucq, Civam bio, CAPL, Ets Perret, Ets Péris, JEEM, Ets Touchat, Fredon LR, IFV.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.**